



Minversheim

MIN'

ACTUS



N°42 – FEVRIER 2026

MOT DU MAIRE

Mesdames et Messieurs, Chers concitoyens,

Après 37 années de mandats électoraux, dont un de Conseiller Municipal, deux en tant qu'Adjoint et trois en qualité de Maire, voici l'heure tant attendue et tant redoutée de tourner une page importante de ma vie.

Bien que les responsabilités et la charge de travail étaient importantes, je suis, depuis ma retraite, venu chaque jour en mairie avec enthousiasme. J'ai œuvré avec constance sur une multitude de dossiers et participé avec conviction aux réunions, toujours guidé par l'intérêt général et l'amour de notre commune.

Ces années ont été marquées par de très nombreux projets, des réussites collectives, parfois des difficultés, quelques échecs, mais toujours une volonté constante d'agir pour le bien commun : pour preuve l'augmentation de seulement 1% des impôts locaux pendant ces trois mandats de Maire.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans le soutien des équipes municipales successives, des agents communaux, des associations, des partenaires financeurs et bien sûr de chacun d'entre vous.

Plaisir, passion et rigueur sont indispensables à la réussite de cette mission, des ingrédients doux qui font largement oublier l'amertume des inévitables tracasseries. L'engagement d'un élu et à fortiori d'un Maire doit être total.

J'ai appris beaucoup de choses : j'ai souvent été surpris, parfois déçu, j'ai souvent été amusé et quelquefois même agacé. Mais je n'ai jamais rien regretté parce que cette expérience fut passionnante et d'une incroyable richesse.

Dans les petits villages plus qu'ailleurs, être Maire c'est être disponible tout le temps et pour tout : pour un arbre tombé, pour un animal qui divague, pour un problème de voisinage, pour un stationnement intempestif, pour une crise sanitaire mondiale....

Dans quelques jours, je quitterai mes fonctions en toute simplicité, non sans émotion, avec le sentiment du devoir accompli et une profonde gratitude envers toutes celles et ceux qui m'ont accordé leur confiance au fil des années. Bonne chance à l'équipe qui poursuivra le travail engagé pour un développement harmonieux du village.

Bien cordialement.

Votre Maire, Bernard Lienhard.

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 FEVRIER 2026

➤ **Approbation du Compte Financier Unique 2025 de la Commune**

La balance du Compte Financier Unique 2025 se présente comme suit :

	Recettes	Dépenses	Solde	
Fonctionnement	934 079,03 €	343 236,91 €	590 842,12 €	Excédent
Investissement	279 904,61 €	538 606,19 €	-258 701,58 €	Déficit
Balance générale	1 213 983,60 €	881 843,10 €	332 140,54 €	Excédent global

vu la lecture et l'analyse du Compte Financier Unique 2025 du Budget Principal ;

vu les justificatifs produits service par service et article par article pour l'ensemble des dépenses et des recettes :

Le Conseil Municipal, placé sous la présidence de Mme Brigitte VACELET, adjointe au Maire, le Maire ayant quitté la salle, et après en avoir délibéré,

- prend acte du solde des restes à réaliser 2025, en recettes d'investissement : 33 300,00 €, en dépenses d'investissement 89 300,00 €
- approuve le Compte Financier Unique Principal (CFU) de l'exercice 2025, conformément aux résultats énoncés ci-dessus.
- décide l'affectation des résultats 2025 comme suit :
 - Article 1068 «Excédent de fonctionnement capitalisé» : 314 701,58 €
 - Article 002 «Excédent de fonctionnement» : 276 140,54 €
 -

➤ **Autorisation donnée au Maire de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget 2026**

Le Maire a la possibilité de reporter une somme correspondant au quart des dépenses d'investissement budgétisées en 2025 pour honorer les factures concernant les travaux engagés en 2026 qui arriveraient avant le vote du budget. Aussi, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'inscrire au titre de cette autorisation spéciale, la somme de 4 097,40 € TTC (VMC MAM : 2 729,40 € TTC ; Garde-corps Eglise : 1 368,00 € TTC).

➤ **Rue Du Faubourg : Avenants lots 1 Voirie et lot 2 Réseaux secs**

Le décompte général des travaux rue du Faubourg présenté par l'entreprise Diebolt nécessite les ajustements suivants :

Lot n°1 : Voirie

Marché initial du 22 avril 2025 - montant : 144 334,00 € HT

Avenant n° 1 - montant : 3 180,20 € HT

Nouveau montant du marché : 147 514,20 € HT

Lot n°2 : Réseaux secs

Marché initial du 22 avril 2025 - montant : 51 720,20 € HT

Avenant n° 1 - montant : **-1 256,25 € HT**

Nouveau montant du marché : 50 463,95 € HT

➤ Demandes de subventions

Le Conseil Municipal attribue les subventions suivantes :

- CARITAS Antenne HOCHFELDEN : 400 €
- Association « Une Rose, Un Espoir » : 100 €
- Association « La Hochfeldoise » : 100 €

Bienvenue aux nouveaux arrivants :

M. **Yoann SAVALLE** et Mme **Catherine WOLFF** et leurs enfants **Thaïs** et **Timéo**
102 B Rue de Versailles.

M. **James MORELIERAS** et Mme **Brigitte SACHY**, 9 rue des Prés

ETAT CIVIL

Naissances :

17/12/2025 : **Joyce SCHMITT**, fille de Chris SCHMITT et Emma FRIEDMANN BURIEZ,
16 E rue Haute

02/01/2026 : **Léon HAGER LIENHARDT**, fils de Jérémie HAGER et Laure LIENHARDT,
82 rue Principale

28/01/2026 : **Jennie FRITSCH**, fille de Killian FRITSCH et Cindy PRÉDY, 89 A rue de
l'Eglise

05/02/2026 : **Gabin ERNWEIN**, fils de Julien ERNNWEIN et Manon BECQUART, 26
rue de l'Arc-en-Ciel

Bienvenue à eux et félicitations aux heureux parents !

Décès :



28/12/2025 : **Monique SCHEER**, née LECHNER, décédée à l'âge de 79 ans.

14/01/2026 : **Jérôme SCHOTT**, décédé à l'âge de 92 ans.

27/01/2026 : **Anny KUHN**, née SCHOENFELDER, décédée à l'âge de 98 ans

La municipalité présente ses sincères condoléances aux familles en deuil

ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales se tiendront les **15 et 22 mars prochain.**

Le bureau de vote se trouve à la mairie.

Les modalités de vote dans les communes de **moins de 1000 habitants** ont évolué,
vous les trouverez sur la fiche annexée à ce bulletin communal.



DON DU SANG :

La **prochaine collecte de sang** aura lieu **le lundi 23 mars 2026 de 17h à 20 h** à la salle polyvalente de Minversheim.

Venez nombreux !

TARTES FLAMBEES DE L'AMICALE DES POMPIERS

L'amicale des Sapeurs-Pompiers vous propose une **soirée tartes flambées** à déguster sur place ou à emporter le **samedi 28 mars 2026 à la Salle Polyvalente.**



Vous pouvez d'ores et déjà prendre note de la date, d'autres informations suivront.



Les motards de l'**Association 1 Rose, 1 Espoir** passeront dans notre village le **samedi 25 avril 2026 pour récolter des dons pour la lutte contre le cancer.**

Merci de leur réserver un accueil chaleureux !

INSCRIPTION RENTREE SCOLAIRE 2026-2027

Les inscriptions des **enfants nés en 2023** sont ouvertes. Merci de prendre rdv au **03.67.34.16.40**

Il faudra vous présenter avec : le carnet de santé de l'enfant et l'attestation préalablement demandée en mairie.

PROBLEMES RECURRENTS DE STATIONNEMENT

Merci à tous les villageois de respecter les entrées et sorties de garage. Le stationnement devant un accès privé est interdit par le Code de la route et peut entraîner une amende.

Au-delà de la loi, c'est une question de respect, de tolérance et de bon voisinage. Vérifions notre stationnement et préservons des relations sereines dans le village.

NOUS CONTACTER

Secrétariat de mairie :

Sandrine Sneij Tél. : 03.88.51.62.63

Courriel : mairie.minversheim@payszorn.com

Site Internet : <https://www.minversheim.payszorn.com>

Permanences : mardi et jeudi de 16 h à 18h ou sur RDV

Le Maire :

Bernard Lienhard 06.70.38.19.63

bernard.lienhard@estvideo.fr

Les Adjoints :

Pascal Maillet 06.99.53.84.66

pmaillet67@free.fr

Brigitte Vacelet 06.06.84.11.99

brigitte.vacelet355@orange.fr

Suivez toutes nos actualités sur Panneau Pocket

